



Paris, le 15 juin 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le soulagement de la filière vin face à la suspension des sanctions américaines

En marge du Sommet UE - Etats-Unis qui se déroule ce 15 juin 2021 à Bruxelles, les deux parties sont parvenues à un accord pour mettre un terme au différend Airbus/Boeing, après 17 ans de conflit. Les dirigeants des deux côtés de l'Atlantique sont parvenus à une suspension pour une période de 5 ans des sanctions issues des différends Airbus/Boeing.

Pour rappel, en mars dernier, les parties s'étaient accordées sur une suspension provisoire de 4 mois des surtaxes de 25% qui frappaient notamment les vins français et les eaux de vie de vin. Ce moratoire devait prendre fin dans quelques semaines.

C'est donc avec soulagement que les organisations de la production vitivinicole accueillent ce nouvel accord, et saluent le travail des autorités françaises et européennes qui ont rétabli des relations de dialogue avec les Etats-Unis sur ce dossier.

Cette annonce va permettre de redonner à nos viticulteurs et entreprises de la visibilité et des perspectives positives sur le premier marché de consommation.

Nous appelons maintenant les autorités européennes et américaines à profiter de ce nouvel esprit de coopération pour trouver une solution durable et résoudre définitivement ce conflit.

Contacts presse

Confédération Nationale des producteurs de vins et eaux-de-vie de à Appellations d'Origine Contrôlées (CNAOC) : Jean-Benoît KREMER / 01 42 61 21 25

Coop de France – Vignerons Coopérateurs (VCF) : Anne HALLER / 01 44 17 58 83

Vignerons Indépendants de France (VIF) : Audrey MONSEGU / 01 53 66 32 97

Confédération des Vins IGP (VinIGP) : Christelle JACQUEMOT / 01 40 20 93 80

Jeunes Agriculteurs : Gaëtan LABARDIN / 01.42.65.86.16 | 07.86.22.90.67

FNSEA : Marion FOURNIER / 07 60 29 56 17